



Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Technicien d'équipement lourd

421A

2015

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/reenseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Phase 2 : Apprentissage

Suivez la formation en milieu de travail

Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe

Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités.....	4
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels.....	17
Liste de formateurs.....	18
8000.0 Consignes De Santé Et De Sécurité Au Travail	19
8001.0 Moteurs	23
8002.0 Circuits D'alimentation En Carburant.....	34
8003.0 Systèmes D'admission Et D'échappement Et Dispositifs Antipollution ..	44
8004.0 Systèmes Électriques	54
8005.0 Systèmes Hydrauliques.....	64
8006.0 Systèmes Hydrostatiques Et Boîtes De Vitesses	70
8007.0 Arbres De Transmission, Ponts Moteurs Et Mécanismes De Réduction Finale.....	85
8008.0 Systèmes De Direction	89
8009.0 Systèmes De Freinage	96
8010.0 Systèmes De Suspension	103
8011.0 Systèmes De Régulation De Climatisation	107
8012.0 Éléments De Structure Et Accessoires.....	111
8013.0 Pneus, Roues, Cadres Et Trains De Roulement	115

8014.0 Matériel De Terrassement Et Accessoires	119
Définitions	123
Apprenti(e)	123
Prêt(e) à passer l'examen?	126
Directives pour consigner un changement de parrain	127
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	128
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2	129
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3	130
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4	131
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	132
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	133
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)	134
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	135
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veuillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\)LOPMS](https://ontario.ca/LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2015 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré

Objet :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Technicien d'équipement lourd; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Technicien d'équipement lourd est décrit à l'article 61 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

61. Le champ d'exercice du métier de technicien d'équipement lourd consiste notamment à inspecter les composants qui suivent de l'équipement lourd, y compris établir des diagnostics, à les réparer et à vérifier les réparations :

1. Systèmes des moteurs.
2. Systèmes de gestion des moteurs.
3. Systèmes d'échappement et d'admission et dispositifs antipollution.
4. Systèmes électriques (démarrage et charge).
5. Systèmes hydrauliques.
6. Boîtes de vitesses et embrayage.
7. Arbres de transmission, essieux moteurs et transmissions finales.
8. Direction.
9. Systèmes de freinage.
10. Suspension.
11. Circuits d'alimentation en air et circuits auxiliaires.
12. Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.
13. Carrosserie et finition.
14. Pneus, roues, châssis et trains de roulement.
15. Matériel de terrassement.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 61 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 6280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nbre total d'heures de formation

7000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir.](#)

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Technicien d'équipement lourd doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

Liste de formateurs

Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)	Signature du (de la) formateur(trice)	Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)

8000.0 Consignes De Santé Et De Sécurité Au Travail**Objectif Général De Rendement**

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, en prenant les mesures correctives qui s'imposent pour les éliminer, en manipulant, en entreposant et en éliminant les matières dangereuses sur le lieu de travail, en portant et en entretenant le matériel de protection personnelle, en se conformant à la législation régissant le milieu de travail, en interprétant et en appliquant l'information relative à l'entretien, en faisant preuve d'ordre sur le lieu de travail et en se conformant aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, à la *Loi sur les mines*, à la *Loi sur la protection de l'environnement*, à la réglementation gouvernementale, aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

Compétences

8000.01 Déterminer les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives pour les éliminer, notamment en ce qui concerne les gaz d'échappement excessifs et (ou) les émanations explosives, la poussière, les niveaux de bruit et les dangers électriques et mécaniques (p. ex., conduites d'air endommagées ou défectueuses, ou aération insuffisante), de manière à réduire au minimum les risques de blessure et de dommage au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 8000.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail**, notamment les solvants, les lubrifiants et les liquides neufs et usés, la poussière de freins, l'acide de batterie, les réfrigérants et les gaz, en utilisant le matériel de protection individuelle ainsi que les dispositifs de manutention et d'entreposage prescrits de manière à éviter les blessures et la contamination de l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale, au cahier des charges du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8000.03 Porter et entretenir le matériel de protection individuelle**, y compris les dispositifs protégeant les yeux, les oreilles, les mains, le système respiratoire, le corps et les pieds, en veillant à ce qu'ils soient bien ajustés et qu'ils assurent un maximum de protection à la personne qui les porte compte tenu de la tâche à exécuter, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8000.04**Se conformer à la législation régissant le milieu de travail**

relativement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux pratiques commerciales et professionnelles, notamment : Se conformer aux lois régissant le milieu du travail, y compris la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route*, la *Loi sur les mines* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en déterminant les responsabilités personnelles et légales des techniciens et des propriétaires de véhicules au cours des inspections sur la sécurité des véhicules, du contrôle des émanations, de la rédaction des devis de réparation et des réparations et (ou) du remplacement des pièces défectueuses, conformément à la réglementation gouvernementale.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8000.05**Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien,**

notamment les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en relevant le numéro d'identification du véhicule (NIV) et en consultant les systèmes informatisés et les systèmes d'information de manière que l'entretien ou la réparation soit effectué, conformément aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8000.06** **Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail** en mettant en pratique les méthodes de prévention des incendies, notamment en assurant l'ordre et la propreté des aires de travail, en repérant et en éliminant les risques d'incendie, en nettoyant la graisse ou les déversements d'huile et (ou) d'autres liquides, en veillant à ce que rien ne gêne la circulation dans les aires de travail et en rangeant et en utilisant de façon sécuritaire les outils et le matériel d'atelier de manière à réduire au minimum les risques d'accident ou de blessure pour autrui et soi-même, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8000.07** **Se conformer aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, notamment en lisant et en interprétant les étiquettes et les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS) et en s'assurant que la formation sur les règlements et les pratiques du SIMDUT est donnée, conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.0 Moteurs**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les moteurs en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les circuits de refroidissement et leurs composants, les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, les culasses et leurs composants et les blocs-moteur et leurs composants, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8001.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants, contaminés ou défectueux et les fuites, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et leurs commandes, les filtres, les culasses, les vases d'expansion/de récupération, les fluides, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes, les commandes et les actionneurs, les ressorts, les blocs-moteurs, les courroies, les poulies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les carters d'huile, les soupapes, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8001.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les valves, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, la lubrification, les fuites, les odeurs, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, la couleur, les vibrations, le bruit et le type et le débit de liquide de refroidissement et en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et d'un analyseur de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.03 Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf ou en les échangeant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.04 Vérifier les réparations des systèmes de refroidissement et de leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les valves, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, d'un analyseur de liquide de refroidissement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, la pression dans le carter, les fuites, les odeurs, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, les fractures, la couleur, les vibrations, le bruit, et la pression et le niveau de l'huile, en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8001.06 Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris les** pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8001.07 Vérifier les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, y compris les** pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en effectuant des essais de pression, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, la corrosion, l'érosion, la déformation, la température, les vibrations, les bruits, le calaminage, les fuites et les fissures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.09 Réparer les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.10 Vérifier les réparations des culasses et de leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en effectuant des essais de pression, en analysant le rendement et le fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8001.11 Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la pression, la corrosion, la déformation, l'érosion, les fractures, les vibrations, le bruit, le calaminage et les fuites, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8001.12 Réparer les blocs-moteurs et leurs composants**, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8001.13 Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants**, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, et utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8002.0 Circuits D'alimentation En Carburant**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en carburant en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant sous- systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants, ainsi que les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants et en vérifiant les réparations, ainsi qu'en procédant à la mise au point des moteurs à commande mécanique et électronique, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8002.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs applications, en vérifiant la présence de composants usés, lâches, endommagés, manquants ou défectueux, y compris le carburant, les réservoirs, les réchauffeurs, les refroidisseurs, les soupapes, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les panneaux de contrôle des systèmes, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8002.02 Diagnostiquer et dépanner les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les évents, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, les odeurs, la température, la corrosion, la couleur, la contamination, la déformation, les vibrations, le bruit, la pression, les fractures et les fuites, en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.03 Réparer les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants**, y compris les réservoirs, les événements, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les remplaçant, ou en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.04 Vérifier les réparations des sous-systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants**, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.05 Procéder à une inspection visuelle des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants**, y compris le carburant, les conduites haute pression, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la contamination, la déformation, la corrosion, la température, la couleur des gaz d'échappement, les fractures, le bruit, les vibrations et l'état du carburant, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8002.06 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants, y compris le carburant, les conduites haute pression, les tuyaux, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les refroidisseurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la contamination, la déformation, la corrosion, la température, la couleur des gaz d'échappement, les fractures, les vibrations, le bruit, le trajet des conduites et des tuyaux et l'état du carburant, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.07 Réparer les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants**, y compris les conduites haute pression, les raccords, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.08 Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants**, y compris les conduites haute pression, les raccords, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les systèmes antipollution, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8002.09 Effectuer la mise au point des moteurs à commande mécanique, en inspectant visuellement le carburant, en vérifiant la compression et la pression dans le carter, en vérifiant, en ajustant et (ou) en remplaçant les filtres à air et à carburant, les systèmes d'admission, les systèmes d'échappement, la pression et les commandes d'admission, les soupapes, le calage de la pompe d'injection, le réglage des régulateurs, en vérifiant la pression du système et la présence de fuites, en mettant à l'essai les injecteurs, les pompes d'injection, les circuits primaires d'alimentation en carburant, les dispositifs de démarrage à froid et les systèmes antipollution, et en utilisant des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des manomètres, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.10 Procéder à une inspection visuelle des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.11 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.12 Réparer les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.13 Vérifier les réparations des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8002.14 Effectuer la mise au point de moteurs à commande électronique**, en procédant à une inspection visuelle du carburant, de la compression et de la pression dans le carter, en vérifiant, en ajustant et (ou) en remplaçant les filtres à air et à carburant, les systèmes d'admission, les systèmes d'échappement, la pression d'admission, le circuit électrique, les modules, les soupapes, les injecteurs-pompes électroniques, les pompes d'injection à commande électronique, les circuits primaires d'alimentation en carburant et les dispositifs de démarrage à froid, en vérifiant la pression du système, la présence de fuites, le calage de l'injection, les paramètres du module, le régime de ralenti et les dispositifs antipollution au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et de manomètres, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.0 **Systèmes D'admission Et D'échappement Et Dispositifs Antipollution**

Objectif Général De Rendement

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'admission et d'échappement et les dispositifs antipollution en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants; les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants et les dispositifs antipollution et leurs composants, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

Compétences

8003.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes d'admission et d'échappement et leurs applications, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les systèmes de pièges à particules, les limiteurs de pression de suralimentation, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les convertisseurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les filtres à air, les refroidisseurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les indicateurs, les dispositifs antipollution, les commandes électroniques, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8003.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'admission et d'échappement et leur composants, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les odeurs, le bruit, la pression, les restrictions, les vibrations, les déformations, la corrosion, les fractures, la couleur des gaz d'échappement, la température et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8003.03 Réparer les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants**, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8003.04 Vérifier les réparations des systèmes d'admission et d'échappement et de leurs composants**, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8003.05 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants**, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, les tuyaux, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.06 Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des conduites et des tuyaux, la pression, les étranglements, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, les fractures, les fuites, la lubrification, le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des jauges, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.07 Réparer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, électriques, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.08 Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des soufflantes et de leurs composants, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, électriques, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.09 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les dispositifs antipollution et leurs composants, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les modules de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage; conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.10 Diagnostiquer et dépanner les dispositifs antipollution et leurs composants, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, les gaz d'échappement, la couleur de la fumée, la pression, les restrictions, la température, la corrosion, les fractures, les fuites, la lubrification et le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement et des jauges, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8003.11 Réparer les dispositifs antipollution et leurs composants, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8003.12 Vérifier les réparations des dispositifs antipollution et leurs composants**, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande électronique, les systèmes de pièges à particules, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.0 Systèmes Électriques**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes électriques en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les batteries et en en vérifiant les réparations, en entretenant et en survoltant les batteries ou en les chargeant, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de démarrage et leurs composants, les systèmes de charge et leurs composants, les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants et les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants et en en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8004.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les composants usés, endommagés, manquants, corrodés, desserrés ou défectueux, y compris les démarreurs, les moteurs, les actionneurs, les dispositifs d'éclairage et de sécurité, les systèmes d'extinction d'incendie, les dispositifs de sécurité, les blocs et les panneaux de raccordement, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité de démarrage, les régulateurs, les jauges, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8004.02 Diagnostiquer et dépanner les batteries, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'état de la charge, la capacité de démarrage à froid, la chute de tension, le niveau des liquides, la présence de fuites, les bornes desserrées, les mécanismes de retenue, la corrosion, les odeurs, les fractures, la contamination et les déformations, en utilisant des outils d'entretien spéciaux, de précision et électroniques, des hydromètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.03 Entretenir et charger ou survolter les batteries, y compris les groupes à batterie simple ou à batteries multiples, en neutralisant les fuites, en les enlevant, en remplissant les liquides, en les chargeant et (ou) en les remplaçant, en utilisant des outils à main, des câbles de survoltage, des chargeurs, des extracteurs, des outils de nettoyage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.04 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants**, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, le bruit, les vibrations, l'odeur, la corrosion, les fractures et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.05 Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants**, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.06 Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants**, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.07 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants**, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'intensité de courant et la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, les vibrations, le bruit, l'alignement, les odeurs, la corrosion, les fractures et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.08 Réparer les systèmes de charge et leurs composants**, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement et de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.09 Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants**, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.10 Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, les courants de fuite, les codes de diagnostic, le trajet des fils, la température, la corrosion, les fractures, la déformation, la contamination, les vibrations, le bruit et les odeurs, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.11 Réparer les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.12 Vérifier les réparations des systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8004.13**Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants**, y compris les génératrices et les moteurs électriques,

les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement, la programmation et l'étalonnage, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le courant de fuite, les codes de diagnostic, le trajet des fils, la température, la corrosion, la déformation, le bruit, les vibrations, la couleur et l'odeur, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.14 Réparer les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants**, y compris les génératrices et les moteurs électriques, les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les entretenant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8004.15 Vérifier les réparations des systèmes d'entraînement hybride et de leurs composants**, y compris les génératrices et les moteurs électriques, les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8005.0 Systèmes Hydrauliques**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrauliques en procédant à une inspection, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote ainsi que les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants et en en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8005.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrauliques électroniques, commandés par ordinateur, mécaniques et à commande pilote et leurs applications, en vérifiant la présence de cavitation, d'aération et d'éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les soupapes, les liquides, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les actionneurs, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les événements, les regards, les commandes, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8005.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les fuites, le niveau de liquide, l'odeur, la couleur, la déformation, les fractures, la corrosion, le bruit, les vibrations, la cavitation, l'aération, la contamination, la pression, le débit et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres, une trousse d'analyse de l'huile, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8005.03 Réparer les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants**, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8005.04 Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et de leurs composants**, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des jauges, des débitmètres et des capteurs de température, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8005.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, le niveau de liquide, les fuites, l'odeur, la couleur, la déformation, les fractures, la corrosion, le bruit, les vibrations, la cavitation, l'aération, la contamination, la pression, le débit et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres, une trousse d'analyse de l'huile, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8005.06 Réparer les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8005.07 Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres et des capteurs de température, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.0 Systèmes Hydrostatiques Et Boîtes De Vitesses**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrostatiques et les boîtes de vitesses en procédant à une inspection; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les embrayages et leurs composants, les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants, les servotransmissions et leurs composants, les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants, les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques et en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8006.01 Procéder à une inspection et déterminer les types de systèmes hydrostatiques et de boîtes de vitesses et leurs applications, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les boîtiers, les réservoirs, les embrayages, les disques, les plateaux de pression, les volants moteurs, les convertisseurs de couple, les ralentisseurs hydrodynamiques, les boîtes de vitesses, les arbres, les paliers, la tringlerie, les joints d'étanchéité, les soupapes, les jauges, les câbles, les conduites, les tuyaux, les raccords, les commandes et les actionneurs, les boîtes de transfert, les liquides, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les pompes, les filtres, les indicateurs de niveau, les tubes, les panneaux de contrôle des systèmes, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8006.02**Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants, y**

compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement et en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des conduites et des tuyaux, l'odeur, la corrosion, la contamination, le bruit, les vibrations, la couleur, le niveau de liquide, les fuites, la pression, le jeu, l'alignement, les réglages internes, le glissement, le désengagement et la résistance, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.03

Réparer les embrayages et leurs composants, y compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.04**Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants, y**

compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

8006.05 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, les niveaux d'huile, les fuites, la contamination, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, le bruit, les vibrations, l'alignement, le jeu entre-dents, les tolérances, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.05 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, les niveaux d'huile, les fuites, la contamination, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, le bruit, les vibrations, l'alignement, le jeu entre-dents, les tolérances, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.06 Réparer les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.07 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.08 Diagnostiquer et dépanner les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les rotors, les turbines, les stators à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'aération, la cavitation, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux de liquides, la couleur, l'odeur, les fuites, la contamination, la température, la déformation, le bruit, les vibrations et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et un analyseur d'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.09 Réparer les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les turbines, les staturs à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.10 Vérifier les réparations des convertisseurs de couple, des embrayages de verrouillage et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les rotors, les turbines, les staturs à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux de précision et électroniques, des jauges et des débitmètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.11 Diagnostiquer et dépanner les servotransmissions et leurs composants**, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'aération, la cavitation, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux de liquides, la couleur, les fuites, la température, l'odeur, la corrosion, la déformation, la contamination, les fractures, le bruit, les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et un analyseur d'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8006.12 Réparer les servotransmissions et leurs composants, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages à disques multiples, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.13 Vérifier les réparations des servotransmissions et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des débitmètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.14 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux des liquides, l'odeur, la décoloration, la température, le bruit, les vibrations, la corrosion, la déformation, les fractures, le débit, les fuites, la contamination et la pression et en utilisant des jauges, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et une trousse d'analyse de l'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.15 Réparer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en utilisant des jauges, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.16 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des jauges, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.17 Diagnostiquer et dépanner les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, les paramètres, la tension dans le système, l'intensité de courant, la résistance, la température, le changement de couleur des fils et des composants, les vibrations, le bruit, la corrosion et l'oxydation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.18 Réparer les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8006.19 Vérifier les réparations des composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8007.0
Finale**Arbres De Transmission, Ponts Moteurs Et Mécanismes De Réduction****Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les arbres de transmission, les ponts moteurs et les mécanismes de réduction finale en procédant à une inspection visuelle ; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les arbres de transmission, les ponts moteurs et les mécanismes de réduction finale et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

- 8007.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications**, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les supports, les arbres de roue, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les engrenages différentiels, les différentiels interponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les systèmes de lubrification, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

8007.02 Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels inter ponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les traces d'usure, le trajet des conduites et des tuyaux, la température, le changement de couleur, la contamination et le niveau de l'huile, les tolérances, les vibrations, le bruit, le voile, les angles de transmission, le phasage, la déformation, la corrosion et les fractures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, une trousse d'analyse de l'huile et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8007.03 Réparer les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels inter ponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les remplaçant ou en les ajustant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8007.04 Vérifier les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs, des mécanismes de réduction finale et de leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels inter ponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.0 Systèmes De Direction**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de direction en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de direction et leurs composants ; les embrayages et les freins de direction et leurs composants et en en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8008.01 Procéder à une inspection et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés ou défectueux, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les mécanismes de débrayage, les trains d'engrenages, les disques, les plateaux, les bandes, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les boîtiers, les jauges, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les lubrifiants, les joints d'étanchéité, les tiges, les coussinets, les paliers, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8008.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des conduites et des tuyaux, la température, la lubrification, le niveau de liquide, les fuites, la contamination, la cavitation, l'aération, pression, le débit, la couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, l'alignement, la corrosion, la déformation et les fractures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.03 Réparer les systèmes de direction et leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en les alignant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.04 Vérifier les réparations des systèmes de direction et de leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.05 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et les freins de direction et leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, l'odeur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la contamination, les vibrations, le bruit, la décoloration, le niveau de liquide, les fuites, la pression, le jeu, les réglages internes, le patinage, le débrayage et le grippage, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.06 Réparer les embrayages et les freins de direction et leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8008.07 Vérifier la réparation des embrayages et des freins de direction et de leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8009.0 Systèmes De Freinage**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de freinage en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants et les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

Compétences

8009.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les fuites et les composants usés, desserrés, endommagés, défectueux ou manquants, y compris les réservoirs, les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les porte-segments, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les dispositifs d'avertissement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

8009.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la température, la lubrification, le niveau de liquide, la contamination, les fuites, la pression, le débit, la cavitation, l'aération, le changement de couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, le voile, la corrosion, les fractures et la déformation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8009.03 Réparer les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8009.04 Vérifier les réparations des systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et de leurs composants**, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8009.05**Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants**, y compris les compresseurs, les composants du

dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la pression, la corrosion, la déformation, les fractures, les odeurs, le changement de couleur, les fuites, les vibrations, le bruit, la contamination et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8009.06 Réparer les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, les tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de mesure de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8009.07 Vérifier la réparation des systèmes de freinage pneumatiques et de leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, les tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8010.0 Systèmes De Suspension**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de suspension en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de suspension et leurs composants, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8010.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les amortisseurs, les lames, les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8010.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension et leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la lubrification, la contamination, les niveaux de liquide, les fuites, la pression, le changement de couleur, les vibrations, le bruit, l'alignement, les tolérances, les fractures, la corrosion, l'érosion et la déformation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8010.03 Réparer les systèmes de suspension et leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les actionneurs, les vérins, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les rechargeant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8010.04 Vérifier les réparations des systèmes de suspension et de leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8011.0 Systèmes De Régulation De Climatisation**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants et en en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

Compétences

8011.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches ou défectueux, l'état et les niveaux des liquides, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les collecteurs/déshydrateurs, les accumulateurs, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chauffette, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les lubrifiants, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

8011.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chauffferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les codes de diagnostic, l'odeur, les niveaux de liquide, la couleur, la déformation, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, la pression, les fractures et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, un thermomètre, des calibres de collecteurs, des dispositifs de détection des fuites et des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8011.03 Réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chaufferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les rechargeant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en les purgeant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des calibres de collecteurs, des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8011.04 Vérifier les réparations des systèmes de régulation de climatisation et de leurs composants**, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chauffferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, un thermomètre, des calibres de collecteurs, des dispositifs de détection de fuites et des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8012.0 Éléments De Structure Et Accessoires**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les éléments de structure et les accessoires en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les éléments de structure et les accessoires, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

Compétences

8012.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs composants, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés ou manquants, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 8012.02 Diagnostiquer et dépanner les éléments de structure et les accessoires**, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, l'alignement, les fractures et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8012.03 Réparer les éléments de structure et les accessoires, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8012.04 Vérifier les réparations des éléments de structure et des accessoires,** y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie, les garnitures et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8013.0 Pneus, Roues, Cadres Et Trains De Roulement**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer les pneus, les roues, les cadres et les trains de roulement en procédant à une inspection visuelle ; en diagnostiquant, en dépannant, en installant, en déposant ou en remplaçant les roues et leurs composants, en réparant les trains de roulement et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

Compétences

8013.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leur application, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants, surchauffés ou défectueux et les fuites, y compris les pneus, les jantes, le lestage, les moyeux, les espaceurs, les paliers, les esses, les coussinets, les joints d'étanchéité, les tiges de valve, les lubrifiants, les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les garde-corps et les guides, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 8013.02 Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues et leurs composants**, y compris les pneus, les jantes, les moyeux, les espaceurs, les paliers, les joints d'étanchéité, les tiges de valve, les lubrifiants et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les écarts entre les bagues fendues, l'appariement et l'état des pneus (type/dimensions/usure), l'installation des roues, la déformation, la corrosion, la pression, le système de surveillance de la pression des pneus et la lubrification, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8013.03 Installer, déposer ou remplacer les roues et leurs composants**, y compris les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les espaceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les mesurant, en les réglant, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, des lubrifiants, des cages de protection et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8013.04 Vérifier l'installation, la dépose ou le remplacement des roues et de leurs composants**, y compris les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les espaceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8013.05 Diagnostiquer et dépanner les trains de roulement et leurs composants**, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esses, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les réglages, l'affaissement de la chenille, l'alignement, les fractures, la déformation, les fuites, les vibrations, le bruit et la lubrification, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8013.06 Réparer les trains de roulement et leurs composants**, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esses, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant, en les lubrifiant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage, des presses hydrauliques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et des cages de protection, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8013.07 Vérifier les réparations des trains de roulement et de leurs composants**, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esses, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8014.0 Matériel De Terrassement Et Accessoires**Objectif Général De Rendement**

Diagnostiquer et réparer le matériel et les accessoires de terrassement et leurs composants en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les accessoires de terrassement et leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

Compétences

8014.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les outils de terrassement, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

- 8014.02 Diagnostiquer et dépanner le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants**, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, le trajet des conduites et des tuyaux, la corrosion, la déformation, l'alignement, les tolérances, les fractures, les liquides, la lubrification et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

8014.03 Réparer le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 8014.04 Vérifier les réparations du matériel de terrassement, des accessoires et de leurs composants**, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial

[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**.
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)		
Nom de l'apprenti(e)		
N° du contrat d'apprentissage		Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel		

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage

Une fois que l'apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et la validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d'achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l'apprenti(e) avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l'apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l'apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l'apprentissage.

- Si l'apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l'apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu'il existe un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l'examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après la confirmation de l'apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l'examen de certification. Après avoir payé vos frais d'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d'Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veuillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X		X	
Signature (apprenti(e))	Date	Signature du signataire autorisé du parrain	Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
8000.0	Consignes De Santé Et De Sécurité Au Travail	
8001.0	Moteurs	
8002.0	Circuits D'alimentation En Carburant	
8003.0	Systèmes D'admission Et D'échappement Et Dispositifs	
8004.0	Antipollution	
8005.0	Systèmes Électriques	
8006.0	Systèmes Hydrauliques	
8007.0	Systèmes Hydrostatiques Et Boîtes De Vitesses	
8008.0	Arbres De Transmission, Ponts Moteurs Et Mécanismes De	
8009.0	Réduction Finale	
8010.0	Systèmes De Direction	
8011.0	Systèmes De Freinage	
8012.0	Systèmes De Suspension	
8013.0	Systèmes De Régulation De Climatisation	
8014.0	Éléments De Structure Et Accessoires	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui (☐) Non (☐)

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui (☐) Non (☐)

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui (☐) Non (☐)

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

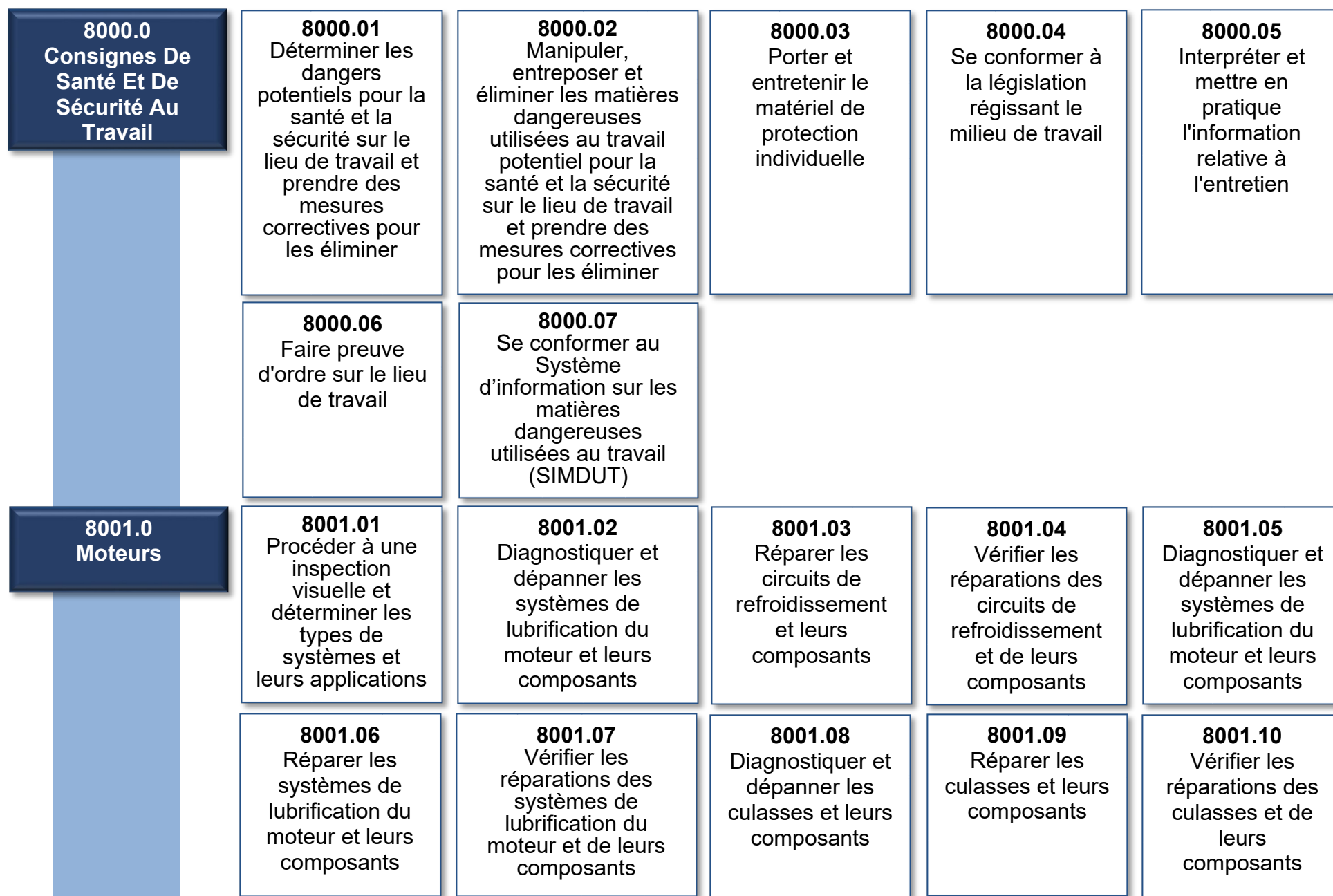
Date _____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



8002.0
Circuits
D'alimentation En
Carburant

8001.11
Diagnostiquer et
dépanner les blocs-
moteurs et leurs
composants

8001.12
Réparer les blocs-
moteurs et leurs
composants

8001.13
Vérifier les
réparations des
blocs-moteur et de
leurs composants

8002.01
Procéder à une
inspection visuelle
et déterminer les
types de sous-
systèmes
d'alimentation en
carburant et leurs
applications

8002.02
Diagnostiquer et
dépanner les sous-
systèmes
d'alimentation en
carburant et leurs
composants

8002.03
Réparer les sous-
systèmes
d'alimentation en
carburant et leurs
composants

8002.04
Vérifier les
réparations des
sous-systèmes
d'alimentation en
carburant et de
leurs
composants

8002.05
Procéder à une
inspection visuelle
des systèmes
d'alimentation en
carburant à
commande
mécanique et de
leurs composants

8002.06
Diagnostiquer et
dépanner les
systèmes
d'alimentation en
carburant à
commande
mécanique et leurs
composants

8002.07
Réparer les
systèmes
d'alimentation en
carburant à
commande
mécanique et leurs
composants

8002.08
Vérifier les
réparations des
systèmes
d'alimentation en
carburant à
commande
mécanique et de
leurs composants

8002.09
Effectuer la mise
au point des
moteurs à
commande
mécanique

8002.10
Procéder à une
inspection visuelle
des systèmes de
gestion du carburant
à commande
électronique et de
leurs composants

8002.11
Diagnostiquer et
dépanner les
systèmes de gestion
du carburant à
commande
électronique et leurs
composants

8002.12
Réparer les
systèmes de gestion
du carburant à
commande
électronique et leurs
composants

8002.13
Vérifier les
réparations des
systèmes de
gestion du
carburant à
commande
électronique et de
leurs composants

8002.14
Effectuer la mise
au point de
moteurs à
commande
électronique

8003.0
Systèmes
D'admission Et
D'échappement
Et Dispositifs
Antipollution

8003.01
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes d'admission et d'échappement et leurs applications

8003.02
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants

8003.03
Réparer les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants

8003.04
Vérifier les réparations des systèmes d'admission et d'échappement et de leurs composants

8003.05
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants

8003.06
Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants

8003.07
Réparer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants

8003.08
Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des soufflantes et de leurs composants

8003.09
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les systèmes antipollution et leurs composants

8003.10
Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants

8003.11
Réparer les dispositifs antipollution et leurs composants

8003.12
Vérifier les réparations des dispositifs antipollution et de leurs composants

8004.0
Systèmes
Électriques

8004.01
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications

8004.02
Diagnostiquer et dépanner les batteries

8004.03
Entretien et charger ou survolter les batteries

8004.04
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants

8004.05
Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants

8004.06
Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants

8004.07
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants

8004.08
Réparer les systèmes de charge et leurs composants

8004.09
Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants

8004.10
Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants

8004.11
Réparer les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants

8004.12
Vérifier les réparations des systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants

8004.13
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants

8004.14
Réparer les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants

8004.15
Vérifier les réparations des systèmes d'entraînement hybride et de leurs composants

8005.0
Systèmes
Hydrauliques

8005.01
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrauliques électroniques, commandés par ordinateur, mécaniques et à commande pilote et leurs applications

8005.02
Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants

8005.03
Réparer les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants

8005.04
Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et de leurs composants

8005.05
Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants

8005.06
Réparer les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants

8005.07
Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants

8006.0
Systèmes
Hydrostatiques
Et Boîtes De
Vitesses

8006.01
Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrostatiques et de boîtes de vitesse et leurs applications

8006.02
Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants

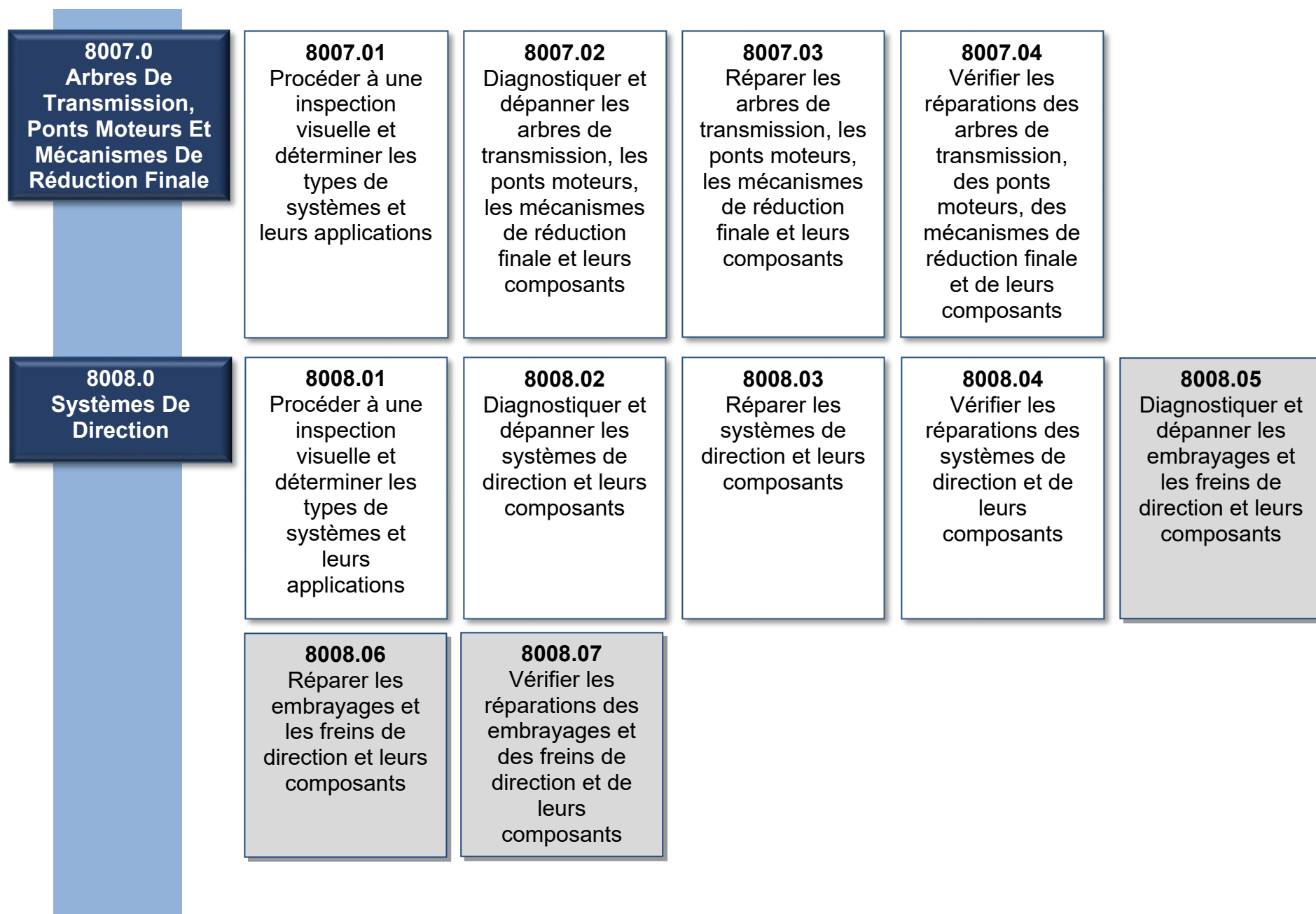
8006.03
Réparer les embrayages et leurs composants

8006.04
Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants

8006.05
Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien d'équipement lourd 421A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

	8006.06 Réparer les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants	8006.07 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et de leurs composants	8006.08 Diagnostiquer et dépanner les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants	8006.09 Réparer les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants	8006.10 Vérifier les réparations des convertisseurs de couple, des embrayages de verrouillage et de leurs composants
	8006.11 Diagnostiquer et dépanner les servotransmissions et leurs composants	8006.12 Réparer les servotransmissions et leurs composants	8006.13 Vérifier les réparations des servotransmissions et de leurs composants	8006.14 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants	8006.15 Réparer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants
	8006.16 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants	8006.17 Diagnostiquer et dépanner les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	8006.18 Réparer les Composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	8006.19 Vérifier les réparations des composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	



8009.0 Systèmes De Freinage	8009.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	8009.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants	8009.03 Réparer les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants	8009.04 Vérifier les réparations des systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et de leurs composants	8009.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants
	8009.06 Réparer les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants	8009.07 Vérifier les réparations des systèmes de freinage pneumatiques et de leurs composants			
8010.0 Systèmes De Suspension	8010.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	8010.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension et leurs composants	8010.03 Réparer les systèmes de suspension et leurs composants	8010.04 Vérifier les réparations des systèmes de suspension et de leurs composants	
8011.0 Systèmes De Régulation De Climatisation	8011.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	8011.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants	8011.03 Réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants	8011.04 Vérifier les réparations des systèmes de régulation de climatisation et de leurs composants	



Remarques

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario



Mécanicien/mécanicienne d'équipement lourd